



ISSN 1961-9359

ISSN en ligne 2260-6513

## La traduction française des *Ethiopiques* d'Héliodore par Jacques Amyot. La scène de l'ordalie de Chariclée

**Caroline Biron**

Université de Nantes, France

caroline.biron@univ-nantes.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7318-0047>

**Ángel Narro**

Universitat de València, Espagne

angel.narro@uv.es

<https://orcid.org/0000-0002-4333-2772>

Reçu le 02-02-2019 / Évalué le 24-09-2019 / Accepté le 21-10-2019

### Résumé

Cet article se propose d'analyser le style de la première traduction en français - voire en langue moderne - des *Éthiopiennes* d'Héliodore, réalisée par Jacques Amyot. Notre attention se concentre sur l'une des scènes les plus représentatives de ce roman grec : l'ordalie de Chariclée, la jeune héroïne de l'histoire. Nous analyserons le style traductologique d'Amyot en relation avec le texte original, mais aussi à la lumière des réflexions programmatiques formulées par le traducteur dans le prologue de son ouvrage.

**Mots-clés** : littérature grecque, littérature française, traduction des textes classiques, tradition classique

### La traducción francesa de las *Etiópicas* de Heliodoro de Jacques Amyot. La escena de la ordalía de Cariclea

### Resumen

Este artículo analiza la primera traducción francesa - la primera, de hecho, en una lengua moderna - de las *Etiópicas* de Heliodoro realizada por Jacques Amyot. Nuestra atención se concentra en una de las escenas más representativas de esta novela griega: la ordalía de Cariclea, la joven protagonista de la historia. El estilo traductológico de Amyot será examinado en relación con el texto original y también con sus declaraciones programáticas que aparecen en el prólogo de su obra.

**Palabras clave**: literatura griega, literatura francesa, traducción de textos clásicos, tradición clásica

## Heliodoros' *Aethiopica* French translation by Jacques Amyot. The scene of the ordeal of Chariclea

### Abstract

This article analyzes the translation of the first French translation - actually the first one in a modern language - of Heliodoros' *Aethiopica* by Jacques Amyot. Our attention focuses on one of the most significant scenes of this Greek novel: the ordeal of Chariclea, the young heroine of the story. The traductological style of Amyot will be examined regarding the original text and also his own programmatic purposes manifested in the prologue of his translation.

**Keywords:** Greek Literature, French literature, translation of classical texts, classical tradition

### Introduction

La première édition des *Ethiopiennes* connaît un début aussi romanesque que celui de l'œuvre elle-même (Pomer, 2015 : 42-43). Tout commence en effet au XVI<sup>e</sup> siècle, avec les incursions turques menées en Hongrie. En 1526, les armées de Soliman le Magnifique prirent la ville de Buda. Profitant du chaos, un mercenaire allemand s'empara d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Hongrie qui avait attiré son attention par son aspect soigné et ses somptueuses finitions. Une fois en Allemagne, le manuscrit tomba entre les mains de l'humaniste Vizenz Heidecker, aussi éditeur de textes et poète en langue latine. Peu de temps après, en 1534, la première édition imprimée du texte vit le jour dans l'imprimerie de Johan Herbst (Johannes Oporinus).

C'est seulement une poignée d'années plus tard, en 1548, que parut la traduction de Jacques Amyot, à laquelle nous allons consacrer cette étude. A l'époque, selon Hägg, le genre romanesque - du moins, tel qu'on l'entendait dans l'Antiquité et la littérature byzantine, en tant qu'héritier des modèles classiques de tradition hellénistique - entra dans un certain renouveau, initié par une série de traductions de romans érotiques grecs (Létoublon, 1993 : 41-42). Ces traductions ont d'ailleurs inspiré les histoires, les motifs et les personnages des romans des différentes littératures européennes au cours des siècles suivants (Hägg, 1983 : 192-193). Dans la littérature espagnole, l'influence du roman grec fut particulièrement notable dans l'œuvre de Cervantès, comme on le voit dans le *Quichotte* et *Les Travaux de Persille et Sigismonde* (Schevill, 1907 : 677-704 ; Hägg, 1983 : 201-205 ; Brioso, Brioso, 2002 : 77-95). En France, Amyot entretenait des liens avec les auteurs de la Pléiade - parfois très étroits, comme c'est le cas avec Pontus de Tyard et Pierre de Ronsard lui-même (Aulotte, 1966 : 63-73) - mais ses traductions romanesques

influencèrent également de grands écrivains comme le dramaturge Racine (Tüchert, 1889 ; Hägg, 1983 : 205-210).

La renaissance du roman ou, plus exactement, des canons romanesques de tradition hellénistique que relève Hägg, annonce également la récupération d'un nouveau modèle romanesque face à celui du roman de chevalerie qui régnait alors. Amyot le suggère implicitement dans le prologue des *Ethiopiennes* (Cave, 1999 : 133-134) et cela paraît clairement dans le *Quichotte*. Le rôle important que joua Amyot dans le devenir de la littérature européenne de l'époque montre bien la portée de sa traduction en un temps où le passage du grec en langue vernaculaire permettait d'atteindre un public plus large<sup>1</sup>. Au cours du Haut Moyen Âge en occident, le grec n'était en effet étudié qu'au sein de petits cercles de lettrés<sup>2</sup>. Avec l'impulsion entraînée par la création des premières universités vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, consolidée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'apprentissage et la diffusion du grec se maintint jusqu'à la Renaissance. Ainsi, au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque où paraît la traduction d'Amyot, l'enseignement de cette langue occupait une place importante dans les universités européennes, notamment en Espagne (Redondo, 2013 : 14-15). Dans ce contexte, marqué par un intérêt croissant pour la langue et la littérature grecques, il n'est pas surprenant que les traductions de textes grecs aient commencé à être en vogue. Elles ont été également soutenues par l'émergence de la littérature en langue vernaculaire - et l'invention de l'imprimerie, qui a facilité l'édition de nouveaux livres.

### 1. Jacques Amyot, un évêque traducteur

Comme nous l'avons déjà signalé, Jacques Amyot fournit la première traduction des *Ethiopiennes* d'Héliodore en langue vernaculaire - en l'occurrence, le français. Son travail représente un véritable tournant dans l'évolution du genre romanesque. Pour entendre la grandeur du personnage, il est cependant nécessaire de connaître quelques éléments de sa vie et de sa carrière prolifique en tant que traducteur et homme de lettres<sup>3</sup>.

Né en 1513 à Melun, Jacques Amyot étudie au Collège de Navarre à Paris. Il y apprend le grec auprès de Pierre Danès, premier professeur de grec du Collège de France, fondé par le roi François I<sup>er</sup> en 1530. Le jeune Amyot poursuit ses études en langue et littérature grecques à l'université de Bourges, alors imprégnée de l'humanisme qui s'épanouit à travers l'Europe. Il y devient docteur en droit civil.

Peu de temps après, il est nommé professeur de grec et de latin au sein de cette même université et obtient une chaire entre 1542 et 1552. C'est à cette époque qu'il publie sa traduction des *Ethiopiennes* et qu'il entretient également

d'importantes relations avec la cour de François I<sup>er</sup>, conciliant ainsi vie académique et vie sacerdotale. Après son passage par l'université et une fois acquise la reconnaissance totale de la cour royale, il se rend en Italie pour intégrer les grands cercles d'hellénistes et de professeurs venus de Grèce. Il gagne également le Vatican pour étudier les manuscrits des *Vies* de Plutarque avec pour objectif la publication d'une traduction complète de ces biographies (il avait déjà traduit celle de Démétrius en 1542). En 1559, il publie donc les *Vies parallèles des hommes illustres grecs et romains comparées l'une avec l'autre par Plutarque de Chéronée*, qu'il dédie au roi Henri II (Sturel, 1909 : 3). Ce dernier est également le dédicataire de sa traduction de Diodore de Sicile, publiée cinq ans auparavant (1554) et réalisée durant son séjour en Italie, comme le suggère l'emploi de termes italiens dans le texte français (De Blignières, 1851 : 152-155). Revenons cependant aux *Vies parallèles* qui, pendant des siècles, ont bien souvent été considérées comme la simple version française de la traduction italienne publiée en Aquilée en 1482. C'est Pierre de Bourdeille, dit Brantôme, écrivain et soldat français ayant vécu au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui le premier émet cette hypothèse. Les historiens français des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles seront cependant d'opinion contraire : pour eux, Amyot a directement réalisé sa traduction à partir du texte grec<sup>4</sup>. En cette même année 1559, une nouvelle édition des *Ethiopiennes* voit également le jour, ainsi que la traduction d'un roman grec de Longus de Lesbos, l'histoire de Daphnis et Chloé.

Les années suivantes, Jacques Amyot occupe différentes fonctions politiques et ecclésiastiques prestigieuses, jusqu'à être nommé évêque d'Auxerre par le Pape en 1570. Dans cette ville, où il demeurera jusqu'à sa mort, Amyot connaît tout d'abord des années sans trouble : il couple ses fonctions d'évêque d'Auxerre avec différentes charges à la cour d'Henri III, et en 1572, il publie la première version complète en France des Œuvres morales de Plutarque (Aulotte, 1965), complétant ainsi la traduction française de l'*opera omnia* de l'auteur de Chéronée (Morales, 2000 : 267). Jugeant cet apport à la littérature française considérable, De Blignières (1851 : 28) estime qu'« Amyot seul [a] fait de Plutarque un des nôtres ».

La fin du XVI<sup>e</sup> siècle représente cependant une période agitée dans l'histoire, avec le passage de la dynastie des Valois à celle des Bourbon et l'assassinat d'Henri III par le moine Jacques Clément. Ces troubles trouvent une répercussion dans la vie de Jacques Amyot, qui tombe en disgrâce dans les dernières années de sa vie. Dans le contexte des guerres de religion entre catholiques et protestants, le traducteur est en effet mêlé à différentes polémiques aux côtés d'Henri III, opposé à la Sainte Ligue Catholique du Duc de Guise, fondamentaliste catholique. En 1589, l'évêque se voit excommunié par les prélats de la faculté de théologie de l'université de Paris. S'il est absous une année plus tard, son retour à Auxerre est difficile et il sera confronté à différentes rébellions entre ses prêtres jusqu'à sa mort en 1593.

## 2. Jacques Amyot, traducteur des *Ethiopiennes*

Evoquant la traduction en France, Berman affirme que cette dernière « est [...] à la Renaissance, l'horizon de toute écriture » (Berman, 1988 : 23-40). Dans cette étude, nous nous intéresserons bien à Jacques Amyot en tant que premier traducteur en langue vernaculaire des *Ethiopiennes* d'Héliodore. Comme nous l'avons déjà signalé, sa première traduction du grec au français est *La Vie de Démétrius* de Plutarque, publiée en 1542 et précédant de cinq ans la traduction du roman d'Héliodore. Les *Ethiopiennes* relatent les aventures amoureuses de Théagène et Chariclée et représentent la dernière pièce d'un ensemble de cinq grands romans d'amour que l'on doit à Chariton d'Aphrodise, Xénophon d'Ephèse, Longus de Lesbos et Achille Tatius<sup>5</sup>. On situe généralement l'œuvre au carrefour entre le III<sup>e</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle (Crespo, 1979 : 12-21) : en effet, comme le remarque Ruiz Montero, le culte du soleil, qui paraît dans le texte, connaît une large diffusion à cette époque.

Tous ces romans présentent une série de points communs que recense Söder dans la monographie qu'il leur a consacrée au début du XX<sup>e</sup> siècle : on peut ainsi relever le motif du voyage, l'arétalogie, la dimension tendancieuse ou encore la composante érotique (Söder, 1932 : 181). Toutefois, comme l'a montré Ruiz Montero (1988) en appliquant aux textes les analyses de Vladimir Propp sur les contes populaires, la structure des romans varie suivant la narration. De ce point de vue, l'œuvre d'Héliodore, qui imite consciencieusement l'*Odyssee* d'Homère (Plazenet, 2008 : 78-80), diffère des autres textes par son début *in medias res* (Ruiz Montero, 2006 : 53-54). Si l'auteur des *Ethiopiennes* recourt au motif du voyage, très populaire dans le roman antique, il se distingue des autres romanciers de l'époque par le motif du νόστος – à savoir le retour du héros dans sa patrie (Konstan, 2004-2005 : 185-192) – qu'on retrouve dans le poème homérique.

Quand il traduit ce roman, Jacques Amyot est encore professeur de latin et de grec à l'université de Bourges. C'est plus tard qu'il voyage en Italie et entre en relation avec les hellénistes italiens et grecs (De Blignières, 1851 : 114). L'ouvrage est publié à Paris en 1548<sup>6</sup> avec pour titre : *L'histoire aethiopique de Heliodoros, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes Thessalien et de Chariclea Aethiopienne. Nouvellement traduite de Grec en François*<sup>7</sup>. Dès le titre, nous pouvons donc constater qu'Amyot insiste sur la dimension pudique et loyale de l'amour entre Théagène et Chariclée : d'après García Gual (1991 : 67), cette caractérisation rapproche les héros du roman des martyrs chrétiens et a permis que leur relation soit tolérée dans le contexte catholique de la parution des *Ethiopiennes*, marqué par les guerres de religion en toile de fond.

Au début de son *proesme*, le traducteur avertit ses lecteurs du danger que représente la lecture des ouvrages « fabuleux » pour qui l'aborde sans sa faculté de jugement (Plazenet, 2008 : 157). Conscient de la thématique amoureuse et des scènes susceptibles de choquer la morale de son temps, il défend ensuite l'adéquation de l'œuvre aux préceptes chrétiens et expose son originalité en insistant précisément sur son début *in medias res* et la manière dont ce dernier peut captiver le lecteur.

*Ce que j'espere que l'on pourra aucunement trouver en ceste fabuleuse histoire des amours de Chariclea, et de Theagenes, en laquelle, oultre l'ingenieuse fiction, il y a en quelques lieux de beaux discours tirez de la Philosophie Naturelle, et Morale : force dictz notables, et propos sentencieux : plusieurs belles harengues, où l'artifice d'eloquence est très bien employé, et partout les passions humaines peintes au vif, avecques si grande honesteté, que l'on n'en sçauroit tirer occasion, ou exemple de mal faire. Pour ce que de toutes affectiions illicites, et mauvaises, il a fait l'yssue malheureuse : et au contraire des bonnes, et honnestes, la fin desirable et hereuse. Mais surtout la disposition en est singuliere : car il commence au mylieu de son histoire, comme font les Poëtes Heroïques. Ce qui cause de prime face un grand esbahissement aux lecteurs, et leur engendre un passionné desir d'entendre le commencement : et toutesfois il les tire si bien par l'ingenieuse liaison de son conte, que l'on n'est point resolu de ce que l'on trouve tout au commencement du premier livre jusques à ce que l'on ait leu la fin du cinquiesme.*

Pour Amyot, outre les enseignements de philosophie naturelle et morale, le trait le plus distinctif des *Ethiopiennes* d'Héliodore est sa fiction ingénieuse. Il souligne néanmoins deux autres aspects liés à des caractéristiques propres au roman grec : les citations et sentences (« dictz notables, et propos sentencieux ») et les beaux discours (« belles harengues ») sans aucune maladresse. Dans le premier cas (« dictz notables, et propos sentencieux »), nous semble-t-il, Amyot se réfère aux phrases extraites de l'œuvre même, mais également aux citations des auteurs antiques que l'on trouve généralement dans ce type de textes, où sont insérés des vers issus des poèmes homériques ou d'autres œuvres pour le plaisir du lecteur<sup>8</sup>. Les vastes connaissances d'Amyot en grec lui ont permis de détecter, comme l'aurait fait un lecteur de l'époque tardo-impériale, les sentences et citations dont il est ici question. Quant aux beaux discours, ils représentent une autre caractéristique majeure du texte d'Héliodore. C'est précisément dans ces derniers que transparaît le fort caractère rhétorique du texte.

L'une de ces « harengues » paraît dans la scène que nous allons analyser, à savoir l'ordalie de Chariclée, sans aucun doute un des moments clés de la trame narrative

des *Ethiopiennes*. Tout commence dans la ville de Memphis, quand Arsacé, épouse du satrape Oroondate, décide de faire sien Théagène. Ce dernier est emprisonné et toujours fidèle à Chariclée, si bien que la vieille Cybèle, sous l'impulsion d'Arsacé, tente de forcer son amour en essayant d'empoisonner Chariclée. Cependant, c'est Cybèle elle-même qui se tue par erreur et, après qu'Arsacé a ouvertement accusé Chariclée, cette dernière, face à cette situation désespérée, préfère mourir. C'est alors la scène de l'ordalie.

L'ordalie est une épreuve à laquelle se soumet un individu pour que paraisse de manière naturelle son innocence ou sa culpabilité (Nagy, 2011). Le feu, l'eau bouillante (où il s'agit de plonger la main), la marche sur les braises ou encore le combat singulier à mort font partie des périls affrontés. L'intervention divine sauve l'individu et son innocence s'en trouve conséquemment prouvée. On trouve dans la littérature antique plusieurs scènes d'ordalie, aussi bien dans les textes hellénistiques - dont est extraite la scène qui nous occupe - que dans les textes chrétiens. Comme le souligne Gracia, dans la majorité des cas, ce sont les femmes qui subissent l'épreuve en question et se soumettent ainsi au jugement divin. L'ordalie reste un procédé judiciaire usité jusqu'aux invasions des peuples barbares au Moyen Âge (Gracia, 1991 : 95-115), et encore aujourd'hui, dans la péninsule ibérique, elle survit d'une certaine manière dans des traditions liées à des festivités d'origine très ancienne, comme à l'occasion de la Saint Jean (Fernández Nieto, 2005 : 585-618).

La scène de l'ordalie se distingue par son caractère dramatique et spectaculaire. Certains chercheurs ont voulu y voir une influence de la littérature martyrielle chrétienne et un renvoi évident à la position d'évêque que, selon certaines sources antiques, Héliodore a pu occuper. Cette association d'idées s'explique par la comparaison avec la scène du premier martyr de Thècle dans les *Actes de Paul et Thècle*, texte apocryphe du II<sup>e</sup> siècle dans lequel on trouve une scène similaire (bien que non identique)<sup>9</sup>, et avec la scène de reconnaissance qui paraît dans les deux récits<sup>10</sup>.

Nous allons quoiqu'il en soit analyser ce passage du roman d'Héliodore et la traduction qu'en propose Amyot. L'extrait s'ouvre sur l'arrivée des juges perses convoqués par Arsacé afin de fixer le supplice de Chariclée. Cette dernière confesse l'empoisonnement de Cybèle - qu'elle n'a pourtant pas commis - et se trouve résolue à mourir pour en finir avec sa souffrance. Au début, les juges veulent lui infliger le châtement le plus sévère de Perse<sup>11</sup>, mais pris de pitié, ils la condamnent finalement à mourir sur le bûcher. Après avoir pris congé de Théagène, la jeune femme grimpe donc sur le bûcher allumé. Cependant, après qu'elle a imploré l'aide du Soleil et d'autres divinités, les flammes ne la touchent pas. Sous les yeux ébahis

de l'assistance, la jeune femme décide alors de descendre du bûcher pour ne pas offenser les dieux qu'elle avait suppliés.

En général, la traduction d'Amyot s'éloigne des traductions *verbum de verbo*, suivant la pratique d'une bonne partie des humanistes de son temps<sup>12</sup>, et témoigne d'« une orientation vers la liberté du traducteur dans l'interprétation du sens par-delà des mots concrets » (Suso López, 1995 : 115). À l'époque, les traducteurs récupèrent les concepts de la traduction classique de Cicéron, d'Horace<sup>13</sup> ou de Saint Jérôme, comme l'*imitatio* ou l'*aemulatio*. Au début de son *proesme*, Amyot débat de la commodité de traduire le texte de manière littérale ou d'embellir ce dernier afin de plaire au lecteur. Contrairement à ce qu'il affirme à la fin de ce même texte - nous le montrerons d'ailleurs en étudiant le passage de l'ordalie - son travail, loin d'être une simple traduction mot à mot, se présente comme une traduction fidèle, marquée cependant par divers ajouts et ornements visant à conférer éloquence et élégance à la prose.

*Et pour ce que les Libraires voulans reimprimer ma traduction ne pressoyent de leur bailler les susdictes corrections, il m'a semblé puisqu'elle estoit jà es mains des hommes, qu'il valoit mieux qu'elle y fust toute entiere et correcte, que defectueuse d'aucune chose. Ainsi leuray-je baillée reveüe, remplie et emendée, de sorte que qui aura l'original Grec entier et correct, s'il luy plaist prendre la peine de conferer ma traduction avec le Grec, trouvera que je n'y ay à mon advis rien adjousté ny omis. (Proësme, 1559).*

Amyot réfléchit à sa traduction. Dans l'extrait ci-dessus, il fait allusion à certaines corrections et modifications opérées dans le texte par rapport à la première édition. L'objectif est de produire une traduction encore plus proche du texte grec. En effet, il semble défier le lecteur potentiel de son ouvrage en affirmant que celui-ci pourrait vérifier la fidélité de la traduction "s'il luy plais[ait] prendre la peine de conferer [cette dernière] avec le Grec". Ces réflexions figurent déjà à la fin de la préface de la première édition, dans laquelle Amyot se présente comme le premier traducteur des *Éthiopiennes* d'Héliodore.

*Mais ie n'ay point sceu qu'il aytt iamais esté traduit. À raison dequoy, si d'auanture mon iugement m'a trompé en restituant par coniecture aucuns lieux corrompuz, & vicieusement imprimez, les equitables lecteurs m'en deuront plustost excuser : tant pource que ie n'ay peu recouurer diuersité d'exemplaires, pour les conferer, que pourautant que i' ay esté le premier qui l'ay traduit, sans estre du labeur d'aucun precedant aydé. D'vne chose me puis-ie bien vanter, que ie ne pense y auoir rien omis, ny aiousté, ainsi comme les lecteurs le pourront trouuer, s'il leur plaist prendre la peine de le conferer.» (Fin du proësme d'Amyot de l'édition de 1548).*



Ce qu'il y a de certain, nous le verrons, c'est qu'Amyot ne dit qu'à moitié la vérité à la fin de ses deux préfaces. Comme l'explique Berman (1988 : 37-38), cette époque est marquée par la prise de conscience de l'importance de l'auteur et de l'œuvre, mais également du traducteur : le mérite que s'attribue Amyot est donc en accord avec cette nouvelle conception de la tâche traductologique. La rigueur textuelle de cet avant-texte peut d'une certaine manière rappeler celle des auteurs de paraphrases byzantines, qui garantissent dans leur prologue n'avoir rien ajouté par rapport à l'original (Zucker, 2011), surtout du point de vue de l'argument. La défense d'Amyot relève d'une convention rhétorique, mais effectivement, l'argument de l'œuvre ne se trouve pas modifié : la trame, les personnages et l'histoire demeurent inchangés. En outre, la traduction soignée des *Ethiopiennes* observe très souvent une stricte littéralité, et les quelques modifications notables ont pour objectif premier d'embellir le texte - ce que nous allons montrer à travers le passage de l'ordalie de Chariclée.

### 3. Aspects techniques du passage de l'ordalie de Chariclée (Hérodote, VIII, 9, 5-15)

Comme nous l'avons signalé quelques lignes plus haut, dans la majorité des cas, Amyot introduit de petites modifications dans le texte qui, très souvent, allongent ce dernier. Il existe, selon nous, deux explications principales à ce phénomène, que nous détaillerons à travers une série d'exemples issus du passage : tout d'abord, l'embellissement du texte ; ensuite, le rappel succinct de détails concrets au lecteur. Le premier cas est le plus courant, alors que le second survient surtout pour rappeler la disposition des personnages dans la scène.

Dès le début du passage, on peut observer un moment où Amyot fait passer l'esthétique avant la rigueur de la traduction. Héliodore évoque alors les juges perses ayant le pouvoir (τὴν ἰσχυρὴν εἶχον) de délibérer sur les affaires d'état (τοῦ βουλευεσθαι ὑπὲρ τῶν κοινῶν), de juger (δικάζειν) et de décider d'un châtement (τιμωρίας ὀρίζειν). Au total, le texte grec est constitué de trois actions formulées par un infinitif final introduit par l'article en génitif - d'après López Eire (1991 : 88-89), une variante du génitif de relation que l'on retrouve en attique (Th. 1, 4, 1) et dans la κοινή - ce qu'Amyot résout en choisissant de donner une importance majeure au verbe βουλεύω, dont le complément dans le texte grec original s'opposerait en français à l'action exprimée par δικάζω. Ce dernier sera finalement utilisé en corrélation avec ὀρίζω dans la partie finale, introduisant une inutile redondance sémantique avec les syntagmes « iudicature » et « rendre droit ». De plus, le syntagme prépositionnel ἐπὶ τὴν κρίσιν semble implicite dans cette partie finale, alors que dans le texte grec, il se trouve lié à l'action de convoquer les juges (παρακαλέω).

À d'autres occasions, on assiste à la duplication d'un élément, respectant globalement la disposition du texte original, comme lorsqu'Héliodore explique l'importance qu'avait Cybèle, la vieille nourrice, aux yeux d'Arsacé. L'équivalence entre les deux adjectifs comparatifs se conserve à travers les deux propositions substantives introduites par « qui ». Cependant, le terme εὐνουστέραν se dédouble en deux substantifs : « amour » et « affection ».

τούς τε δυναστὰς Περσῶν οἱ τοῦ βουλευέσθαι ὑπὲρ τῶν κοινῶν καὶ δικάζειν τε καὶ τιμωρίας ὀρίζειν τὴν ἰσχὺν εἶχον ἐπὶ τὴν κρίσιν εἰς τὴν ἐξῆς παρεκάλει διαπέμπουσα. (6) Καὶ ἠκόντων εἰς ἔω καὶ προκαθημένων κατηγόρει μὲν ἡ Ἀρσάκη καὶ τὴν φαρμακείαν κατήγγελλεν ἅπαντα ὡς εἶχεν ἀπαγγέλλουσα καὶ συνεχῆς ἐπιδακρύουσα τὴν θρηνηαμένην καὶ ὡς τὴν πάντων τιμιωτέραν καὶ εὐνουστέραν ἀπολέσειε, μάρτυρας τοὺς δικαστὰς ἐπικαλουμένη ὡς ξένην ὑποδεξαμένη καὶ πάσης μεταδοῦσα φιλοφροσύνης τοιαῦτα ἀντιπάθοι. (Hld. 8, 9, 5-6)

Le lendemain Arsacé envoya convoquer tous les seigneurs Persiens, qui avoient puissance de conseiller, tant ès matieres d'estat, comme ès affaires de judicature, pour rendre droit et punir chacun selon son demerite. Quand ilz furent venuz le matin, et assiz en leurs sieges, Arsacé accusa et chargea Chariclea de cest empoisonnement, et leur recita le fait tout au long en pleurant continuellement, et se plaignant qu'elle avoit perdu sa bonne nourrice, la creature de ce monde qui luy devoit estre plus chere, et qui plus luy portoit d'amour, et de bonne affection, appellant les Juges à tesmoins comme ayant receu en sa maison une esgarée estrangere, et luy ayant fait toute la desloyale luy avoit fait ce meschant et lasche tour. (91 [Plazenet, 2008 : 451])

Ce n'est pas la première fois qu'un tel phénomène survient dans ce passage. Ainsi, lorsqu'est évoquée la condamnation finale de Chariclée, le syntagme *πυρὶ καταναλωθῆναι* (être consumée par le feu) se dédouble dans la traduction d'Amyot et devient « estre bruslée & consommée par feu en cendre ». De même, au sujet du plaisir que représente pour Arsacé le fait d'assister à la mort de Chariclée, Amyot affirme que la première ne faisait que « saluer ses yeux et son cœur du Suplice de Chariclea », alors que dans le texte original, il est seulement fait mention du regard (*τὴν ὄψιν*), concept récurrent dans le langage amoureux des romans grecs (Garzón, 1992-1993 : 43-76) - et en particulier dans les *Ethiopiennes* (Suárez de la Torre, 2004 : 201-233).

La même technique est employée pour traduire la phrase lapidaire présentant Arsacé comme l'accusatrice de Chariclée (Hld. 8, 9, 7 : Καὶ ὄλωσ ἡ μὲν ἦν πικροτάτη κατήγορος) : Amyot fait d'Arsacé un sujet actif, prononçant l'accusation. L'adjectif *πικροτάτη* présent dans le texte original se voit dédoublé en deux syntagmes

verbaux dans la subordonnée finale, et la valeur du superlatif traduite au début de la phrase : “Brief elle fit et dit tout ce qui luy estoit possible, pour plus aggraver et aygrir l'accusation” (91 [Plazenet, 2008 : 452]).

Ce type de reformulation ainsi que le dédoublement des termes grecs à des fins esthétiques constituent les principales modifications qu'Amyot opère en traduisant le texte d'Héliodore. On retrouve la dernière démarche lors de la description de la sentence prononcée contre Chariclée, où l'expression *πυρὶ καταναλωθῆναι κατέκριναν* (Hld. 8, 9, 9) est traduite par “la condamnerent seulement à estre bruslée et consommée par feu en cendre” (92 [Plazenet, 2008 : 452]). Ici, le dédoublement affecte l'infinifit *καταναλωθῆναι* et le datif agent *πυρὶ*, qui pourraient se traduire comme “être complètement consommée par (un/le) feu”. Amyot préserve donc la charge sémantique de l'expression en dédoublant l'action et en ajoutant le syntagme “en cendre” ce qui, nous semble-t-il, traduit ladite action menée jusqu'à son terme - sens que recouvre le préverbe *κατα-* en grec ancien.

À d'autres endroits, le traducteur reformule le texte d'Héliodore sans reproduire la structure syntaxique grecque, mais en conservant le sens. En outre, il ajoute une petite précision quant à l'accusation portée contre Chariclée :

πάν ἔγκλημα [καὶ θάνατον] ἐπαγόμενον τε ὁμολογεῖ καὶ μὴ ἐπαγόμενον ἀνέπλαττεν. (9) Ἐφ' οἷς οἱ δικάζοντες οὐδὲ μελλήσαντες μικροῦ μὲν ἐδέησαν ὁμοτέρᾳ τε καὶ Περσικῇ τιμωρίᾳ ὑποβαλεῖν, ἴσως δέ τι πρὸς τὴν ὄψιν καὶ τὸ νέον τε καὶ ἄμαχον τῆς ὥρας παθόντες πυρὶ καταναλωθῆναι κατέκριναν.

“Par ainsi elle confessa librement tout crie qu'on luy sceut imposer, et se presenta volontairement à toute mort, à laquelle on la voulut condamner, et outre encore faignit elle mesme des crimes, dont personne ne la chargeoit”. (91 [Plazenet, 2008 : 452]).

D'un autre côté, on trouve également des ajouts délibérés de l'auteur, comme la question rhétorique (« Que respond Arsacé à cela ? ») (92 [Plazenet, 2008 : 453]) qu'il pose avant d'introduire le jugement d'Arsacé, juste après le prodige ayant eu lieu sur le bûcher et la réaction de l'assistance. À d'autres occasions, comme nous l'avons expliqué, Jacques Amyot ajoute une petite précision pour rappeler la situation des personnages. Ainsi, il répète à plusieurs reprises qu'Arsacé est sur les murailles de la ville (« [Arsacé] se mit sur la muraille de la ville », « estant sur la muraille ») (92-92v [Plazenet, 2008 : 453]). Le traducteur recourt à la même technique lorsqu'il renvoie, de manière constante, aux accusations portées contre Chariclée. C'est notamment le cas, à la fin du passage, au cœur d'une section où les choix traductologiques d'Amyot, liés à la vision que le XVI<sup>e</sup> siècle avait d'Héliodore, retiendront notre attention.

Dans cette dernière section de l'épisode de l'ordalie, deux scènes s'avèrent particulièrement intéressantes : la prière que la jeune fille adresse à quelques divinités païennes afin d'être sauvée, et la réaction du peuple face à la réponse desdites divinités. Le symbolisme de la scène et les éléments qui la composent continuent de lier l'épisode à certaines traditions littéraires - et ce passage sera lui-même source d'inspiration pour les littératures futures (Narro, 2014). Dans sa traduction, Amyot respecte la structure et la formulation du texte grec original, notamment dans la première partie de la prière. Dans la dernière partie cependant, il crée deux périodes principales coordonnées, éliminant ainsi la subordonnée introduite par la conjonction ὡς à la fin du passage du texte original. En outre, le traducteur réduit à deux adjectifs ("damnée et maudite") les trois termes grecs qu'emploie Chariclée pour maudire Arsacé (ἀλάστορα : "criminelle" / ἀθεμιτουργὸν : "impie" / μοιχαλίδα : "adultère"). Si les raisons de cette simplification nous échappent, ce fragment montre bien qu'Amyot ne suivait pas une méthode stricte de traduction. La tendance au dédoublement de certains termes grecs se voit en effet contrariée par ce genre de simplifications, mais ces choix révèlent peut-être une certaine quête d'élégance de la part du traducteur :

« Ἡλιε καὶ Γῆ καὶ δαίμονες ἐπὶ γῆς τε καὶ ὑπὸ γῆν ἀνθρώπων ἀθεμίτων ἔφοροι τε καὶ τιμωροί, καθαρὰν μὲν εἶναί με τῶν ἐπιφερομένων ὑμεῖς ἔστε μάρτυρες ἐκοῦσαν δὲ ὑπομένουσαν τὸν θάνατον διὰ τὰς ἀφορήτους τῆς τύχης ἐπιρρείας· ἐμὲ μὲν <οὔν> σὺν εὐμενεΐᾳ προσδέξασθε τὴν δὲ ἀλάστορα καὶ ἀθεμιτουργὸν καὶ μοιχαλίδα καὶ ἐπ' ἀποστερήσει νυμφίου τοῦ ἐμοῦ ταῦτα δρῶσαν Ἀρσάκην ὡς ὅτι τάχιστα τιμωρήσασθε. » (Hld, 8, 9, 12).

« O Soleil ! ô Terre ! et vous espritz, tant de dessus la terre, que de dessous, qui cognoissez et punissez les hommes meschantz ! vous sçavez, et je vous en appelle à tesmoins, comme je suis innocente des crimes que l'on me met sus, et que volontairement je me suis offerte à la mort, pour éviter les intolerables injures de fortune: et pour ce recevez benignement mon ame, et punissez sans delay la damnée et maudite Arsacé, laquelle a faict cecy pour me priver de mon espoux. » (91 [Plazenet, 2008 : 453]).

La dernière section à analyser présente la réaction de la foule après l'intervention divine qui sauve Chariclée des flammes. La scène est particulièrement intéressante à deux égards : d'un côté, il s'agit de l'acmé de l'épisode de l'ordalie de Chariclée, à travers laquelle paraît l'innocence de la jeune fille ; de l'autre, des choix lexicaux d'Amyot qui établissent des liens entre cet épisode et d'autres scènes de la littérature chrétienne contenant des éléments similaires (Narro, 2016). Le texte d'Héliodore se trouve consciemment adapté pour être rapproché de la mentalité chrétienne. Ainsi, quand l'auteur des *Ethiopiques* évoque l'« aide d'une

divinité » ou « d'un esprit » (δαμονίαν εἶναι τὴν ἐπικουρίαν), Amyot emploie pour sa part les mots « miracle » et « préservation divine ». La charge sémantique du premier terme est manifeste, et le choix d'Amyot s'accorde de fait avec la vision que ses contemporains avaient d'Héliodore, envisagé comme un évêque chrétien.

Ὡς δὲ ἠνύετο οὐδὲν, ἔτι καὶ πλεόν ἢ πόλις ἐκτετάρακτο καὶ δαμονίαν εἶναι τὴν ἐπικουρίαν εἰκάζουσα «Καθαρὸν τὸ γύναιον, ἀναίτιον τὸ γύναιον» ἀνεβόα [...] (Hld. 8, 9, 15).

*Mais tout ce qu'ils faisoient ne servoit de rien. Et pourtant l'esmeute du peuple croissoit de plus en plus, lequel estimant que ce fust un miracle, et une preservation divine, se print à crier : La jouvencelle est innocent, la jouvencelle ne peult mais de ce dont on la charge.* (91 [Plazenet, 2008 : 454]).

Dans ce cas, Amyot s'éloigne de la littéralité du passage pour proposer au lecteur une interprétation personnelle de la scène. Ainsi, Chariclée devient une sorte de martyre aux yeux d'Amyot qui, en utilisant le mot « miracle », inscrit l'épisode de l'ordalie dans la longue tradition littéraire hagiographique. Les éléments, favorables à la jeune femme, ainsi que la foule spectatrice, poussant des cris, apparaissent de façon récurrente dans ce type de scène, suivant le prototype du martyr christique. Les idées d'Amyot et de ses contemporains sur Héliodore peuvent transparaître dans sa traduction car, comme il l'affirme dans le prologue, Héliodore était à l'époque considéré comme évêque de Trikka (actuellement Trikala), en Thessalie. Il s'agit néanmoins de la seule licence qu'Amyot s'autorise dans sa traduction des *Éthiopiennes* en modulant consciemment le contenu du texte original. En réalité, Amyot ne cherche pas à christianiser le texte, mais à placer une scène déterminée, celle de l'ordalie de Chariclée, dans une tradition narrative connue de ses lecteurs et, sans le moindre doute, du public en général. Le texte grec contenait des éléments suffisants pour le mettre en rapport avec la pensée chrétienne, comme le comportement des personnages principaux de l'histoire face à diverses situations où la chasteté est mise à l'épreuve.

## Conclusion

L'ensemble des détails fournis à propos du passage de l'ordalie de Chariclée mettent donc en évidence certains traits caractéristiques du style traductologique de Jacques Amyot. Sa traduction ne modifie guère l'argument des *Ethiopiennes* et les seules additions décelées montrent avant tout une préoccupation esthétique, qui se traduit par l'adaptation à la langue française des structures syntaxiques du texte original. Comme l'annonce son prologue, Amyot se pose en traducteur fidèle qui, nous semble-t-il, renonce à la mise en pratique extrême d'un des deux styles

traductologiques qui s'imposaient à l'époque, à savoir la traduction *ad litteram* et celle *ad sensum*. Amyot appartient donc à cette nouvelle vague de traducteurs humanistes à la recherche d'une voie intermédiaire entre ces deux formes d'interprétation des textes anciens. D'un côté, le traducteur français n'altère pas excessivement la littéralité du texte et les changements qu'il opère sur l'original grec peuvent être interprétés comme un effort d'adaptation à la langue française. De l'autre, le recours au dédoublement lexical des termes grecs vise parfois à préciser le sens des mots choisis par Héliodore et à favoriser ainsi la compréhension du texte.

Dans le passage choisi pour notre analyse, l'ordalie de Chariclée, nous observons un équilibre parfait entre ces deux styles. Ainsi, Amyot ne renonce pas à embellir le texte, à rendre plus facile sa compréhension, sans s'éloigner jamais du contenu du texte grec. La seule fois où le traducteur semble apporter quelque chose de nouveau est lorsqu'il considère comme un « miracle » l'intervention divine en faveur de Chariclée. Ce choix lexical, chargé idéologiquement, entre en résonance avec la vision contemporaine de l'auteur des *Ethiopiennes* ou encore avec l'interprétation religieuse que l'on peut faire des personnages de ce roman.

En ce sens, la traduction des *Ethiopiennes* pourrait être considérée comme une traduction humaniste dans laquelle paraît l'esprit classique de l'*aemulatio*, puisqu'il s'agit aussi de transmettre à la postérité une œuvre et une trame narrative également propres à la culture classique. La formation d'Amyot et sa grande connaissance de la langue et de la rhétorique grecques ont assurément influencé sa conception de la traduction et la réalisation concrète de son travail qui, selon lui, ne s'appuie sur aucun modèle antérieur, ni en latin, ni en aucune autre langue vernaculaire. La qualité de sa traduction apparaît non seulement à travers son analyse, mais également à travers les différentes réimpressions et éditions modernes (Plazenet, 2008) d'un texte aux qualités philologiques reconnues. Avec sa traduction des *Ethiopiennes*, Jacques Amyot a donc véritablement été un pionnier en son temps, et il demeure également une référence pour les générations de traducteurs qui l'ont suivi.

## Bibliographie

- Andújar, R. M. 2012. Charicleia the Martyr : Heliodorus and Early Christian Narrative. In : *The Ancient Novel and Early Christian and Jewish Narrative : Fictional Intersections*. Groningen : Barkhuis Publishing & Groningen University Library.
- Aulotte, R. 1966. Amyot et la Pléiade. In : *Lumières de la Pléiade. Neuvième Stage International d'études humanistes, Tours 1965*. Paris : Vrin, p. 63-73.
- Aulotte, R. 1965. *Amyot et Plutarque. La tradition des Moralia au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève : Droz.
- Berman, A. 1988. « De la translation à la traduction ». *Traduction, Terminologie, Rédaction*, n° 1, p. 23-40.

- Berschlin, W. 1988. *Greek Letters and the Latin Middle Ages : From Jerome to Nicholas of Cusa*. Washington D.C. : Catholic University of America Press.
- Bowie, E. 2003. The Ancient Readers of the Greek Novel. In : *The Novel in the Ancient World*. Leiden: Brill.
- Brioso, M., Brioso, H. 2002. «Sobre la problemática relación entre Heliodoro y el *Persiles* y *Sigismunda* de Cervantes: el motivo de la comunicación lingüística». *El Crítico*, n°86, p. 77-95.
- Cave, T. 1999. *Pré-histoires. Textes troublés au seuil de la modernité*. Genève : Droz.
- Cioranescu, A. 1941. *Vie de Jacques Amyot, d'après des documents inédits*. Paris: Droz.
- Crespo, E. 1979. *Heliodoro. Las Etiópicas o Teágenes y Cariclea*. Madrid : Gredos.
- De Blignières, A. 1851. *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI<sup>e</sup> siècle : précédé d'un éloge d'Amyot*. Paris : A. Durand.
- De Juvigny, R. 1772. *Les Bibliothèques françaises de la Croix du Maine et de Du Verdier, Sieur de Vauprivas, Tome premier*. Paris : Saillant, Nyon, Lambert.
- Dionisotti, C. 1988. Greek Grammars and Dictionaries in Carolingian Europe. In : *The Sacred Nectar of the Greeks : The Study of Greek in the West in the Early Middle Ages*. Londres: University of London King's College, p. 1-56.
- Fernández Nieto, F. J. 2005. «Religión, derecho y ordalía en el mundo celtibérico: la federación de San Pedro Manrique y el ritual de las mوندidas». *Paleohispánica*, n°5, p. 585-618.
- Folena, G. 1973. Volgarizar y tradurre. In: *La traduzione. Saggi e studi*. Trieste: Edizioni Lint, p. 59-120.
- García Gual, C. 1991. *Audacias femeninas*. Madrid: Nerea.
- Garzón, J. 1992-1993. «El amor en la novela griega». *Memorias de Historia Antigua*, n°13-14, p. 43-76.
- Gracia, P. 1991. «El Arco de los leales amadores, a propósito de algunas ordalías literarias». *Revista de Literatura Medieval*, n°3, p. 95-115.
- Hägg, T. 1983. *The Novel in Antiquity*. Berkeley & Los Angeles : University of California Press.
- Hägg, T. 1994. Orality, Literacy, and the “readership” of the early Greek novel. In : *Contexts of Pre-Novel Narrative. The European Tradition*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Herren, M. W. 2015. Pelasgian fountains : learning Greek in the early Middle Ages. In : *Learning Latin and Greek from Antiquity to the present*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 65-82.
- Jeanpillou, J. F. 2003 (éd.). *Charles Nodier. Questions de littérature légale. Du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheres qui ont rapport aux livres*. Genève : Droz.
- Kaczynski, B. 1988. *Greek in the Carolingian Age : The St. Gall Manuscripts*. Cambridge: Medieval Academy of America.
- Konstan, D. 2004-2005. « Travel in Heliodorus: Homecoming or voyage to a promise land ». *Classica*, n°17-18, p. 185-192.
- Laurent, A. 1984. *Jacques Amyot l'humaniste (1513-1593)*. Étrépyilly : Bartillat.
- Le Clech-Charton, S. 2013. *Les Vies de Jacques Amyot : édition commentée de documents inédits*. Paris : Editions du CTHS.
- Létoublon, F. 1993. *Les lieux communs du roman. Stéréotypes grecs d'aventure et d'amour*. Leiden: E. J. Brill.
- López Eire, A. 1991. Ático, koiné y aticismo. Estudios sobre Aristófanes y *Libanio*. Murcia: Editum.
- Morales, A. 2000. *Plutarco en España: Traducciones de *Moralia* en el siglo XVI*. Murcia : Editum.
- Nagy, A. A. 2011. L'ordalie de la philologie classique ou La tentation de l'Autre. In : *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud*. Genève : Labor et Fides, p.134-157.

- Narro, Á. 2014. Apoc. 11, 19 y su influencia en las escenas martiriales de los Hechos de Pablo. In : *Apocalipsi, mil-lenarisme i viatges a l'inframón: d'Odisseu a Bernat Metge*. Amsterdam : Hakkert, p. 81-95.
- Narro, Á. 2016. « The influence of the Greek novel on the Life and Miracles of Saint Thecla ». *Byzantinische Zeitschrift*, n° 109, p. 71-94.
- Pascual Barciela, E. 2010. «El motivo de la anagnórisis en la novela griega: de la *Odisea*, de Homero, a *Quéreas y Calirroo*, de Caritón de Afrodisias», *Philologica Urcitana*, n° 3, p. 95-112.
- Piñero, A., Del Cerro, G. 2005. *Hechos Apócrifos de los Apóstoles. II. Hechos de Pablo y Tomás*. Madrid: Biblioteca Autores Cristianos.
- Plazenet, L. 2008 (éd.). *Heliodore. L'Histoire aethiopique. Traduction de Jacques Amyot*. Paris : Champion.
- Plazenet, L. 2002. Jacques Amyot and the Greek Novel : The Invention of the French Novel. In : *The Classical Heritage in France*. Leiden - Boston - Köln : Brill, p. 237-280.
- Pomer, J. J. 2015. *Aticisme i koiné als llibres I-III de les Etiòpiques d'Heliodor*. Thèse de doctorat dirigée par Jordi Redondo Sánchez. Valence : Universitat de València.
- Redondo, J. 2013. «El *Compendium Graecarum Institutionum* de Ledesma i la gramàtica de Làscaris ». *Studia Philologica Valentina*, n° 15, p. 13-24.
- Ruiz Montero, C. 1988. *La estructura de la novela griega*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca.
- Ruiz Montero, C. 2006. *La novela griega*. Madrid: Síntesis.
- Russell, P. 1985. *Traducciones y traductores en la península ibérica (1400-1550)*. Barcelone : Escuela Universitaria de Traductores e Intérpretes, Universidad Autónoma de Barcelona.
- Schevill, R. 1907. « Studies in Cervantes : I. *Persiles y Sigismunda*. II. The Question of Heliodorus ». *Modern Philology*, n° 4, p. 677-704.
- Söder, R. 1932. *Die Apokryphen Apostelgeschichten und die romanhafte Literatur der Antike*. Stuttgart : Kohlhammer.
- Soisson, J. P. 2013. *Jacques Amyot 1513-1593*. Paris : France-Empire.
- Sturel, R. 1909. *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque*. Paris: Champion.
- Suárez de la Torre, E. 2004. «La princesa etiope que nació blanca: La mirada y la contemplación en las Etiópicas de Heliodoro». *Cuadernos de Filología Clásica. Estudios griegos e indoeuropeos*, n° 14, p. 201-233.
- Suso López, J. 1995. La conception de la traduction en France au XVI<sup>e</sup> siècle. In: *La traducción: metodología, historia, literatura: ámbito hispanofrancés. Actas del III Coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española (APFFUE)*. Barcelona: APFFUE, p.115-122.
- Tüchert, A. 1889. *Racine und Heliodor*. Zweibrücken : Buchdr. von A. Kranzbühler.
- Wright, R. 1997. Translation between Latin and Romance. In : *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*. Michigan: Medieval Institute Publications, Western Michigan University, p. 7-32.
- García Yebra, V. 1979. «¿Cicerón y Horacio preceptistas de la traducción?» *Cuadernos de Filología Clásica*, n° 16, p. 139-154.
- Zucker, A. 2011. « Qu'est-ce qu'une *paraphrasis* ? L'enfance grecque de la paraphrase ». *Rursus* [En ligne], n° 6, 2011, <http://journals.openedition.org/rursus/476> [consulté le 14 septembre 2018].



## Notes

1. Sur ce qu'Amyot a apporté à la transmission et la réception de la littérature grecque en France, et sur le rôle qu'il a joué dans le renouveau du roman français, voir : Plazenet, 2002 : 237-280.
2. À cette époque, la présence du grec dans l'Empire carolingien est particulièrement intéressante. Cette langue jouissait alors d'un grand prestige, moins en tant que langue d'Homère ou des grands philosophes qu'en tant que langue originale du Nouveau Testament. Sur ce sujet, plusieurs études peuvent être citées : Berschin, 1988 ; Kaczynski, 1988 ; Dionisotti, 1988, 1-56 ; Herren, 2015 : 65-82.
3. Divers chercheurs ont retracé la vie d'Amyot. Cette dernière n'étant pas le sujet central de notre étude, nous nous contenterons de proposer ici quelques références bibliographiques : De Blignièrès, 1851 : 61-113 ; Cioranescu, 1941 ; Laurent, 1984 ; Le Clech-Charton, 2013 ; Soisson, 2013.
4. C'est l'opinion de De Juvigny, 1772 : 388. À l'époque républicaine, Charles Nodier juge également cet argument absurde : Jeandillou, 2003. Voir également : De Blignièrès, 1851 : 101.
5. Pour un panorama complet du roman grec, voir : Ruiz Montero, 2006 : 61-148.
6. Dans son édition moderne des *Ethiopiennes*, Laurence Plazenet défend cette date par rapport à celle de 1547. Pour davantage de précisions, voir : Plazenet (2008 : 17-19).
7. Le texte de l'édition de 1548 est disponible en accès libre sur la plateforme *Gallica* de la Bibliothèque Nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8600170j/f7.image>. Néanmoins, pour notre analyse, nous nous appuyons sur l'édition moderne de Plazenet (2008), qui reproduit l'édition de 1559 en indiquant les variantes par rapport à celle de 1548.
8. Sur les lecteurs des romans grecs, voir les opinions divergentes d'Hägg (1994) et Bowie (2003). Pour le premier, les lecteurs doivent posséder un niveau intellectuel élevé et une certaine formation afin d'être en mesure de repérer les citations insérées et les jeux rhétoriques. Bowie postule quant à lui une hétérogénéité beaucoup plus grande du lectorat : Hägg, 1994 : 47-81 ; Bowie, 2003 : 92-106.
9. Ce texte peut être consulté en traduction espagnole dans l'édition suivante : Piñero & Del Cerro, 2005 : 685-859.
10. Andújar, 2012 : 139-152. Les similitudes entre les deux scènes sont à notre avis significatives, bien que l'ordalie paraisse déjà dans la littérature hellénistique. En outre, la reconnaissance est un motif courant permettant de clore un roman, comme dans ceux de Chariton d'Aphrodise et de Xénophon, mais aussi dans la première partie des *Actes de Paul et Thècle* (Pascual Barciela, 2010 : 95-112). Ruiz Montero (1988) propose une analyse des fonctions basiques des romans grecs aux pages 13-18. Sur le motif de la reconnaissance dans chacun des cinq romans : Chariton d'Aphrodise (p. 65), Xénophon (p. 141), Longus (p. 185-186 et 191), Achille Tatius (p. 241) et Héliodore (p. 268, 272 et 286-287). Dans ce cas, la coïncidence serait liée à l'adoption d'une solution propre au genre romanesque du moment.
11. Le texte ne précise pas la nature de ce châtement. Cependant, nous pensons comme Crespo qu'il pourrait s'agir de l'écorchement, une torture devenue légendaire et associée aux Perses, qui paraît chez Hérodote (III, 125), dans le huitième livre du roman d'Héliodore (VIII, 3, 2) et également au <sup>vi</sup> siècle dans la *Vida y milagros de Santa Tecla* (Mir. 33, 52-53) : Crespo, 1979 : 367.
12. Pour un bref panorama des différents types de traductions au Moyen Âge et à la Renaissance, nous nous contenterons de renvoyer à quelques références bibliographiques basiques : Folena, 1973 : 59-120 ; Russel, 1985 ; Wright, 1997 : 7-32.
13. Au sujet de l'influence de ces deux auteurs sur la conception postérieure de la traduction, voir : García Yebra, 1979 : 139-154.